



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 17 juin 2026

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
71	71
Présent	Votant
57	65

Date de convocation

11 juin 2026

**Finances – Budget annexe
Domaine de Champos –
Décision modificative n° 1**

**N° de la délibération
2026-397**

Secrétaire de séance :
Jimmy GAILLARD

Le 17 juin à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle La Fabrique à Larnage sous la présidence de Mme Delphine COMTE

Etaient présents : MM. Pascal BALAY, Pascal BAUDE, Mme Emilie BENICOURT, MM. Pascal BIGI, David BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Patrick CETTIER, Mmes Christiane CHERAR, Catherine CHOL-BERTRAND, MM. Pascal CLAUDEL, Lionel COMBRET, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Bruno DARNAUD, Nicolas DAUJAN, Mmes Céline DEBHANE, Christèle DEFRANCE, Hélène DE MONTGOLFIER, M. Denis DEROUX, Mme Armelle DESLANDES, M. Sébastien DEVISE, Mme Amandine ECHASSERIEAU, MM. Bruno FAURE, Gilles FLORENT, Mmes Béatrice FOUR, Annie FOURNIER, MM. Benjamin GAILLARD, Jimmy GAILLARD, Michel GAY, Jean-François GUEGUEN, Mme Sandrine GUICHARD, Rémy IAPTEFF, Olivier JUNIQUE, Jean-Luc LAQUET, Cyril LAURENT, Patrick LEYNAUD, Franck MENEROUX, Alain MESBAH-SAVEL, Georges MEYER, Mme Stéphanie NOUGUIER, MM. Antoine PARIS, Gilles PERRIER, Jacques POCHON, Mmes Agnès PORTAL, Isabelle POUILLY, MM. Jean-Luc REYNAUD, Ludovic ROBERT, Gérard ROBERTON, Mme Véronique SALETTE, MM. Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Mme Aurore SUIFFET, MM. Xavier TRAVERSE, Jean-Paul VALLES, Mme Amélie VIGNE, MM. Jean-Christophe WEIBEL, Mme Chantal ZEIMET-BASSET.

Avaient donné pouvoir : Xavier ANGELI à Delphine COMTE, Guy LAMBERT à Cyril LAURENT, Olivier VALETTE à Aurore SUIFFET, Vincent ROBIN à Gérard ROBERTON, Laurent BARRUYER à Chantal ZEIMET-BASSET, M. Jérôme BODIN à Véronique SALETTE, Pierre GUICHARD par Amandine ECHASSERIEAU, Damien GOT à Sandrine GUICHARD

Etaient représentés par leur suppléant(e) : Sandrine PEREIRA par Lionel COMBRET, Mme Cécile GRUAT-LAFORME par Sébastien DEVISE, M. Emmanuel DOCHIER par Sandrine GUICHARD.

Etaient excusés : Mme Emeline BLANCHARD, M. Michel BRUNET, M. Franck LIO-TIER, M. Fabrice LORIOT. Mme Soumaya BEN MAIMOUN, M. Didier REBOULLET.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;

Vu la délibération n° 2026-157 du 5 mars 2026 approuvant le budget primitif du budget annexe Domaine de Champos ;

Considérant qu'afin de rectifier les écritures de TVA sur les recettes 2025 du camping de Champos, il convient d'abonder le chapitre 67 pour annuler les titres émis sur l'exercice antérieur et de prévoir les crédits en recettes en vue de la réémission des titres corrigés ;

Considérant que la décision modificative s'équilibre en Fonctionnement comme suit :

FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
67	Titres annulés sur exercices antérieurs	288 420,00 €	
011	Impôts et taxes	-8 720,00 €	
70	Réémission des titres		279 700,00 €
Total Fonctionnement		279 700,00 €	279 700,00 €

Considérant l'avis du bureau du 4 juin 2026 ;

Après en avoir délibéré à :

- 65 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'agglomération :

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 du budget annexe Domaine du lac de Champos ci-dessus présentée.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme,
Mercurol-Veaunes, le 17 juin 2026.

La Présidente,
Delphine COMTE

Signé électroniquement par :
Présidente ArcheAgglo
Date de signature : 24/06/2026
Qualité : Présidente ArcheAgglo